

**Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)**

\*\*\*

**Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;**  
**Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;**

Attendu que l'immeuble sis 2, am Eck à Filsdorf se caractérise comme suit :

La ferme est située du côté gauche de l'église au noyau historique de Filsdorf. Les différents corps de bâtiment sont implantés autour d'une cour intérieure. L'accès dans la cour se fait à l'est. (TBA) Selon la carte de Ferraris de 1771-1777 et même que sur le premier plan cadastral « Urkataster » de 1824, deux bâtiments disposés en parallèle sont déjà inscrits sur cette parcelle. Vu sa composition architecturale on peut constater que la ferme a été modifiée au tournant du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. La composition de la façade du corps de logis, avec ses éléments structurants et décoratifs décrits ci-dessus sont des références explicites à l'architecture néoclassique.

La façade principale du corps de logis, qui est orientée avec le pignon sur rue, s'élève sur deux niveaux et se divise de manière symétrique, en trois travées d'ouvertures, comprenant la porte d'entrée dans l'axe centrale. Le corps de logis est surmonté d'une toiture à croupette, percée de trois lucarnes en bâtière dont celle du milieu présente un décor avec vigne. Les encadrements des baies rectangulaires au rez-de-chaussée sont surmontés d'un entablement. Celles du premier étage sont surmontés d'un fronton, celle de l'axe centrale est surmonté d'un fronton cintré avec un décor à coquillage. Les baies du rez-de-chaussée sont basées sur des appuis avec consoles. (CAR)

Les façades des granges sont percées de diverses petites ouvertures typiques pour une dépendance agricole. Les encadrements en pierre de taille de diverses tailles et formes correspondent aux différentes fonctions et sont disposées de manière harmonieuse et répondant à leur fonction d'une annexe agricole.

A l'intérieur, la structure historique est préservée de même que des éléments historiques tels que la porte d'entrée en bois d'époque, le carrelage mural et du sol, les portes en bois avec chambranles, l'escalier en bois, l'armoire de taque, les plafonds en stuc, le revêtement des sols en parquet d'époque, le fumoir (Haascht), la charpente et les deux caves voutées. (AUT)

La ferme est un témoin de l'histoire rurale de Filsdorf et présente un volume traditionnel et caractéristique pour son époque de construction. Les critères de l'authenticité, du type de bâti et de la période de construction sont remplis. Ainsi, l'immeuble présente au point de vue historique, architectural et esthétique un intérêt public à être conservé.

**La COSIMO émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que monument national de l'immeuble sis 2, am Eck avec annexes à Filsdorf (no cadastral 866/3969).**

John Voncken, Christina Mayer, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Matthias Paulke, Nico Steinmetz, Michel Pauly, Max von Roesgen, Jean Leyder.

Luxembourg, le 12 février 2020